

Commune de Montanaire
Rapport annuel de commission

Commission : CNOV – Association Intercommunale pour l'épuration des eaux de Corrençon, Neyruz-sur-Moudon, Oulens-sur-Lucens et Villars-le-Comte

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers,

En tant que membre de la commission de CNOV, nommé par le conseil, je vous expose les grandes lignes des activités que nous avons eues l'occasion de conduire durant la législature.

But de l'association : elle a pour but de collecter et d'évacuer les eaux usées des communes membres et de les faire traiter à la station d'épuration de l'Association intercommunale de Moudon-Lucens (AIML). Pour ce faire, l'association • étudie et réalise le projet des collecteurs nécessaires entre les communes intéressées, le collecteur d'amenée à la station d'épuration de l'AIML, les ouvrages spéciaux, de même que d'autres installations éventuelles d'intérêts communs. • exploite et entretient lesdites installations. • développe et modifie éventuellement lesdites installations.

But de la commission : le conseil intercommunal joue, dans l'Association, le rôle d'un conseil communal ou général dans les communes. Il est composé pour chaque commune d'un conseiller municipal et de un ou deux délégués selon le nombre d'habitants, choisis parmi le conseil communal.

Membres de la commission représentant les intérêts de Montanaire : les personnes suivantes font partie de la commission :

MM. Bolzli Thomas, Freymond Olivier, Freymond Dick-André, Habegger Remo.
Suppléant : Jatton Jean-Luc

Il est à relever que la municipalité est également active avec Arbenz Pascal et Boulard Marc ; ainsi que Rosset Michel membre au CODIR.

Décisions prises :

- Le contrôle de l'intégralité du réseau des collecteurs d'eaux usées par une caméra et une vérification par enfumage pour répondre à la demande de la future association intercommunale pour l'épuration des eaux moyenne Broye, EMB.
- L'installation en 2022 d'un dégrilleur pour sortir les matières solides et économiser les pompes.

Perspectives et enjeux pour la commune : le CNOV sera repris par l'EMB peut-être en 2027.

Conclusion : A vu de ce qui précède, je demande au Conseil de bien vouloir prendre acte de ces éléments et vous remercie pour votre attention.

Rapporteur : Freymond Dick-André

